

Bonne rentrée 2008 !

SE-UNSA de l'Aisne

1 rue Fernand Thuillart 02000 LAON

03.23.23.39.24 – 02@se-unsas.org –

<http://sections.se-unsas.org/02>

Je suis PE1...

Les
e
nseignants de l'
UNSA

Recrutement au niveau de la licence: dernière année!

2009 sera la dernière année de recrutement au niveau de la licence. Ainsi en a décidé, sans aucune concertation le Président de la République. A compter de 2010, il faudra être inscrit en deuxième année de Master pour pouvoir s'inscrire au concours, et il faudra avoir décroché son master pour pouvoir ensuite effectuer son année de stage dans une classe. Tout master devrait ouvrir le droit à s'inscrire au concours.

Ce sont désormais les universités qui se voient confier la formation initiale des enseignants. Les IUFM sont appelés à disparaître.

Baisse importante du nombre des postes offerts au concours

Cette modification de fond va avoir des conséquences importantes sur le nombre des places qui seront offertes au concours 2009. En effet, nous serons dans une année transitoire. Au SE-UNSA, nous estimons que cette baisse pourrait atteindre plus d'un tiers des recrutements actuels des PE. En clair, on pourrait passer de 10.000 recrutements en 2008 à environ 6000 pour la session 2009.

Il est nécessaire de prévoir des bourses ou un système de pré recrutement pour permettre aux étudiants d'accéder au métier d'enseignant.

Le recrutement au niveau du master a pour conséquence un allongement des années d'études à l'université. Si l'on veut que le métier d'enseignant continue à jouer son rôle d'ascenseur social, il va être indispensable de mettre en place un système d'aide financière pour les étudiants qui souhaitent devenir enseignants. C'est d'ores et déjà une revendication du SE-UNSA.





Objectif concours!

Le statut de la première année d'IUFM est ambigu. En effet, elle devrait être l'objet, en partie, d'une formation professionnelle, mais en réalité, elle consiste essentiellement en un temps de préparation au concours.

La formation répond à des critères nationaux précisés dans le nouveau cahier des charges des IUFM adopté en décembre 2006.

Elle s'articule autour de l'alternance entre la théorie et la pratique, avec pour conséquence un renforcement des stages en responsabilité sur le terrain, avec notamment le stage filé.

Généralement, cette formation s'articule autour de trois axes:

- La préprofessionnalisation (stages et analyse de pratiques)
- La connaissance des élèves et de l'institution
- La préparation aux épreuves du CRPE

Pour la session 2009, la maquette du concours reste celle qui a été renouvelée en 2006.



Maquette du CRPE externe – session 2009

ADMISSIBILITE	Durée	Coeff	Note élim.
Epreuve écrite de français	4 h	3	5
Epreuve écrite de maths	3 h	3	5
Epreuve écrite d'histoire – géographie et de sciences expérimentales – technologie	3 h	2	5
ADMISSION	Durée	Coeff.	Note élim.
Epreuve orale d'entretien en 2 parties : - épreuve sur dossier - exposé ou expression musicale	1 ^{ère} partie : 1 h de préparation 10 min d'exposé 15 min d'entretien 2 ^{ème} partie : 10 min d'exposé 15 min d'entretien	4	5
Epreuve orale de langue vivante étrangère	30 min de préparation 20 min d'épreuve	1	0
Epreuve d'EPS en 2 parties : - épreuve pratique (danse ou course) - entretien avec le jury	20 min d'entretien 5 min de préparation	1	0

Une nécessaire pré-professionnalisation dès la licence

L'intégration des IUFM dans l'université et la perspective d'un master à l'issue de la formation, vont conduire en amont à renforcer la pré professionnalisation des futurs stagiaires dès leur parcours de licence.

Pour le SE-UNSA, ces modules devraient être validés par des ECTS et être pris en compte dans les épreuves du concours.

Des pré-requis indispensables pour pouvoir s'inscrire au Concours

Les candidats doivent justifier de deux pré-requis à la date de clôture des inscriptions.

>> En natation

Une attestation certifiant qu'ils ont réalisé un parcours d'au moins 50 mètres dans une piscine

>> En secourisme

Une attestation certifiant leur qualification en secourisme, le niveau devant être au moins égal à celui de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

L'avis du SE-UNSA

Pour le SE-UNSA, l'état se décharge de sa responsabilité en faisant peser le coût de l'AFPS (au moins 60 €) sur les étudiants préparant le concours. Cette formation devrait faire partie intégrante de la formation initiale de ...

L'épreuve facultative

L'épreuve facultative porte soit :
- sur une langue régionale (basque, breton, catalan, corse, créole, langues régionales d'Alsace et des pays mosellans, occitan-langue d'oc)
- sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais (différente de celle choisie pour l'admission).

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte à l'admission.

Créer des postes... Indispensable!



L'annonce du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux va avoir des répercussions sur le nombre des postes offerts aux concours d'enseignants.

L'annonce par le président de la république du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et le recrutement au niveau master en 2010 vont avoir des répercussions importantes sur les recrutements des enseignants.

Le nombre de postes offerts aux concours risque d'être peu de chagrin cette année...

Ce sont les concours du second degré qui vont être les plus fortement touchés. Ceci dit, le nombre des postes offerts au CRPE en 2009 va lui aussi être affecté par ce contexte.

Les recrutements de professeurs des écoles des dernières années étaient sous estimés par rapport aux besoins sur le terrain.

La conséquence d'une telle politique est la poursuite de la dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves. Le nombre d'élèves par classe augmente, la scolarisation en maternelle se dégrade. Dans ces conditions, on peut se demander comment il sera possible de traiter convenablement la question de la difficulté scolaire.

Un plan pluriannuel de recrutements est nécessaire

Le SE-UNSA revendique un plan pluri annuel de recrutement permettant en amont aux étudiants de faire des choix d'orientation clairs.

Session 2008: les postes par académies

			Orléans-Tours	349	24
ACADEMIES	externe	3^{eme} concours	Paris	224	6
Aix-Marseille	281	21	Poitiers	213	7
Amiens	366	14	Reims	233	6
Besançon	154	1	Rennes	216	11
Bordeaux	369	17	Rouen	294	16
Caen	173	7	Strasbourg	267	4
Clermont-Fd	152	6	Toulouse	278	4
Dijon	282	20	Créteil	1105	59
Grenoble	329	9	Versailles	1202	36
Lille	720	15	Corse	15	1
Limoges	83	6	Guadeloupe	99	5
Lyon	439	21	Martinique	73	5
Montpellier	274	21	Guyane	96	3
Nancy-Metz	337	17	Réunion	115	28
Nantes	386	13	Total	10 598	414
Nice	232	11			

A ne pas rater!

Le calendrier

Inscription

Du jeudi 11 septembre (12h)
au mardi 21 octobre 2008 (17h)

Confirmation

Du jeudi 30 octobre (12h)
au jeudi 13 novembre 08 (17h)

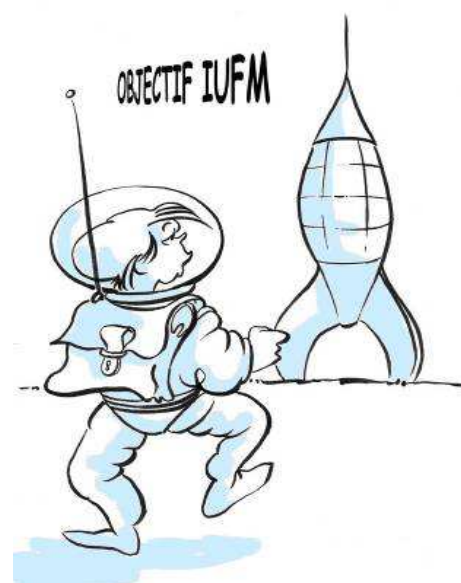
Les modalités d'inscription au concours

Votre inscription au concours se fait entièrement sur internet. Elle se déroule en deux phases:

L'inscription
La confirmation

En cas d'impossibilité d'accéder au serveur, il est possible de confirmer son inscription par écrit...mais le délai n'est que de 24 heures..

Pour s'inscrire, il faut se connecter sur SIAC (Système d'Information et d'Aide aux Concours du ministère)
www.education.gouv.fr/siac





Le SE-UNSA

S'OPPOSER
et proposer!

SE-UNSA, Mélangeons-nous !

Le SE-UNSA rassemble tous les enseignants de la maternelle à la terminale. Pourquoi ce mélange ? Et bien par ce que nous considérons que dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées, nous exerçons le même métier : enseigner.

Ce métier s'exerce dans la diversité mais les questions qu'il soulève à tous ces niveaux sont identiques : comment prendre en compte l'hétérogénéité de nos élèves ? Comment amener le plus grand nombre à réussir ? Comment gérer sa classe ?...

D'autre part, l'élève ne se métamorphose brutalement en passant de l'école au collège et du collège au lycée. Son évolution personnelle tout comme son parcours scolaire s'inscrivent dans la durée. La continuité éducative n'est pas un vain mot. Elle est plus facile à mettre en œuvre lorsque les enseignants se côtoient dans le même syndicat.

Enfin, mélangeons nous avec les autres salariés. Les enseignants ne font pas partie d'un monde à part! Ils côtoient tous les jours d'autres professions, d'autres métiers. C'est pourquoi nous faisons partie d'une union interprofessionnelle qui les

rassemble tous. Parce qu'ensemble on est plus solidaires mais aussi plus forts.



SE-UNSA, s'opposer... mais aussi proposer!

Les positions stériles, les refus systématiques, ce n'est pas notre conception du rôle d'une organisation syndicale. S'il faut savoir dire non et s'opposer, il faut aussi proposer et construire. Cela s'appelle prendre ses responsabilités.

C'est notre état d'esprit. **Nous ne disons ni oui par habitude, ni non par principe !**

Ainsi, nous avons signé un accord pour les directeurs d'écoles car nous avons collectivement estimé qu'il permettait des avancées réelles qu'il ne fallait pas laisser filer. Mais dans le même temps nous opposons avec la plus grande fermeté aux mesures de suppressions de postes qui vont toucher comme jamais l'éducation nationale à la rentrée 2007

SE-UNSA. Laïcité, une valeur sûre.

Le principe de laïcité est fondateur de notre République. C'est aussi une valeur essentielle du SE-UNSA.

La laïcité c'est ce liant qui nous permet de vivre ensemble dans une société de plus en plus diverse.

La laïcité de l'école, la laïcité à l'école, c'est l'apprentissage de règles communes dans le respect de l'autre. C'est aussi donner aux futurs citoyens les moyens de leur liberté.



Aujourd'hui, l'école publique est contestée et mise en difficulté. Le SE-UNSA dans le cadre du CNAL (Comité National d'Action Laïque) est la seule organisation syndicale à avoir déposé un recours en Conseil d'Etat contre une loi qui va renforcer le financement des établissements privés au détriment du service public.



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse mel : _____ Tel _____

Centre IUFM de :Département.....

Souhaite recevoir des informations complémentaires sur l'évolution du concours.

Talon à retourner au : SE-UNSA – secteur formation 209 Bld Saint-Germain 75007 PARIS